



Mr Le Directeur
Centre Hospitalier Brioude
2, rue Michel de l'Hospital
43100 BRIOUDE

Objet: Préavis de Grève.

Brioude le 18 septembre 2020

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève pour le 24 septembre 2020 de 14h à 15h30, conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux relevant du Centre Hospitalier de Brioude.

Nous relayons la volonté des personnels en colère, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue de stopper la mise en place de l'alternance jour/nuit au 1^{er} octobre 2020 et la résorption des emplois précaires.

Dans l'attente, nous vous demandons de respecter le droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Myriam CHEVALIER BONNOUR

Marc ASTIER

Copie : ARS AURA, Sous-préfecture Brioude, Préfecture Haute Loire, Président du conseil de surveillance.